

# L'inconfort thermique et la COVID-19



Sylvie Bédard  
sbedard@asstsas.qc.ca



Annie Boulianne  
aboulianne@asstsas.qc.ca

**LE NOMBRE DE VAGUES DE CHALEUR AUGMENTE D'ANNÉE EN ANNÉE. ON PARLE DE CHALEUR ACCABLANTE POUR LA POPULATION GÉNÉRALE. EN MILIEU DE TRAVAIL, IL EST QUESTION D'INCONFORT THERMIQUE OU DE CONTRAINTE THERMIQUE. DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, IL EXISTE DES SITUATIONS DE TRAVAIL PLUS MARQUÉES PAR DES TEMPÉRATURES ÉLEVÉES. COMMENT S'Y PRÉPARER ?**

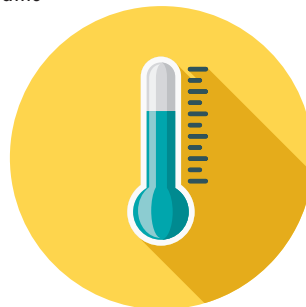
Les conditions environnementales inconfortables ne représentent pas nécessairement un danger pour la santé et la sécurité des travailleurs puisque l'organisme a la capacité de s'adapter aux fluctuations de température. Toutefois, lorsque la régulation de la température du corps ne suffit plus, on parle alors de situation de contrainte thermique et de risque de coup de chaleur. D'où la pertinence de mettre en place des mesures préventives.

## Un été brûlant

L'été dernier, en plus de faire face à des vagues successives de chaleur, notre clientèle a dû composer avec la pandémie de la COVID-19. La présence simultanée de ces deux risques a entraîné une augmentation potentielle des conséquences de la chaleur sur la santé des travailleurs.

Avec la pandémie, la situation de travail estivale a été bouleversée. Plusieurs travailleurs ont porté des équipements de protection individuels (ÉPI) (blouse, gants, masque, protection oculaire) qui réduisent l'évacuation efficace de la chaleur corporelle et entraînent bien des manipulations pour s'assurer d'une hydratation fréquente.

De plus, dans certains établissements, l'accès à des zones fraîches ou l'installation d'unités de climatisation ou de ventilateurs en zone chaude (zone dédiée aux patients COVID-19) a été plus difficile, ce qui a nu à rétablissement du confort.



## Pratiques pour gérer l'inconfort thermique

Un sondage développé conjointement par l'ASSTSAS, un comité de travail de chefs SST et le MSSS a recensé un ensemble de pratiques pour gérer l'inconfort thermique. Dix-huit CISSS, CIUSSS-CHU ou instituts ont participé entre les 5 et 12 juin. Les répondants provenaient de neuf régions administratives du Québec, dont douze de la communauté métropolitaine de Montréal. Un établissement a été exclu des analyses puisqu'il est entièrement climatisé et qu'aucune autre mesure de gestion de la chaleur intérieure n'était nécessaire. Voici quelques résultats.

En termes de pratiques organisationnelles, la moitié des répondants déclare avoir un programme sur la chaleur accablante, un comité ou une personne responsable soutenus par les services des mesures d'urgence, les services techniques, les secteurs cliniques et la PCI (prévention et contrôle des infections). Six fois sur dix, les zones à surveiller étaient déjà ciblées (ex. : secteurs sans climatisation ou déshumidification, services alimentaires et buanderie). Quatre répondants sur dix avaient prévu des accommodements pour les travailleurs dont la condition personnelle les rend plus vulnérables à la contrainte thermique. Plus des trois quarts des répondants étaient d'avis que le nombre de personnes concernées par la chaleur serait à la hausse en raison du contexte de la COVID-19.

Au niveau des équipements, l'évaluation de la chaleur est réalisée en grande majorité (près de 75 %) avec des thermomètres couplés à des mesures d'humidité. Les chefs d'unité en sont souvent responsables. Pour apprécier le risque de coup de chaleur, les mesures sont ensuite comparées avec la charte de la température de l'air corrigé (TAC) de la CNESST, en tenant compte d'un facteur de correction vestimentaire pour les ÉPI qui sont portés chez la majorité des répondants. Il était prévu que les résultats des mesures soient partagés principalement avec le chef d'unité, les représentants syndicaux, les employés ou sur l'intranet. Certains répondants prévoyaient informer leur comité chaleur, le CPSST ou la direction des services techniques.

## Plus des trois quarts des répondants étaient d'avis que le nombre de personnes concernées par la chaleur serait à la hausse en raison du contexte de la COVID-19.

Le sondage a permis de répertorier les mesures de prévention et d'atténuation des risques prévues par les répondants sur la base de leur expérience des années antérieures. Pour améliorer les conditions environnementales, des équipements ont été ajoutés. Des 17 établissements, 16 ont rapporté offrir de la climatisation ou des ventilateurs : par zone, au niveau de refuges, d'îlots ou de salles de pause, dans les corridors et les postes infirmiers. Trois répondants ont mentionné que ces ajouts étaient conditionnels, par exemple au respect des règles de la PCI ou à la possibilité d'ajouter des ventilateurs.

D'autres stratégies de contrôle de l'environnement ont été mentionnées. Ainsi, 82 % des répondants ont dit avoir des mesures telles que le contrôle de l'entrée des rayons du soleil dans les locaux, l'ajout d'une pellicule aux fenêtres, puis l'ouverture des fenêtres le soir et leur fermeture le jour.

Au niveau des pratiques organisationnelles, 16 établissements sur 17 prévoient revoir l'organisation du travail en période de chaleur accablante. Les principales mesures étant d'alléger le travail (83 %) et d'instaurer le régime travail/repos (83 %). La formation et l'information du personnel à risque ont été prévues chez 77 % des répondants. Toutefois, 82 % étaient d'avis que les mesures de prévention ou d'atténuation étaient connues des personnes concernées. Les plans de communication sont présents chez 94 % des répondants, soit par des moyens électroniques avec intranet, soit par des publications imprimées.

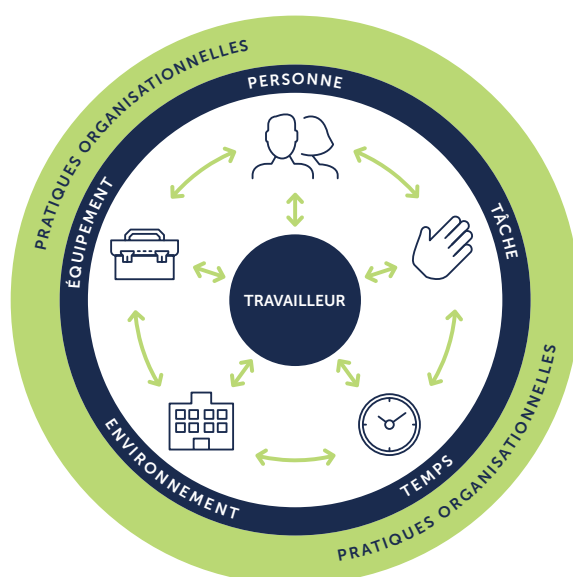
Deux moyens de prévention au niveau du personnel ont été sondés, soit les mesures d'hydratation et de rafraîchissement. Ces dernières sont présentes dans les stratégies planifiées. En effet, 16 établissements sur 17 prévoient l'hydratation sous plusieurs formes dont des bouteilles (personnelles ou de l'établissement), des stations d'eau, des fontaines ou des collations. Dans 47 % des établissements, le port des ÉPI rafraîchissants (ex. : bandeaux, colliers) serait autorisé.

### Se préparer, une approche globale

Les résultats du sondage indiquent clairement qu'assurer l'hydratation du personnel et prévoir des zones plus fraîches à proximité sont des incontournables, mais cela ne suffit pas à une préparation optimale. Appliquer l'approche globale, développée par l'ASSTAS, aux situations de chaleur permet de déterminer d'où proviennent les sources de chaleur et de rechercher des solutions variées qui touchent tous les éléments du travail. Des éléments rapportés par les répondants sont résumés dans l'encadré.

Les solutions sont d'autant plus pertinentes que chaque situation a été analysée, en portant attention à toutes les dimensions, soit aux personnes qui occupent les lieux, aux tâches accomplies, au temps alloué aux pauses et au travail, aux caractéristiques des lieux, aux équipements qui peuvent alléger les efforts physiques ou modifier la température ambiante et, enfin, aux pratiques organisationnelles prévues pour accompagner et soutenir les équipes. ■

### APPROCHE GLOBALE DE L'INCONFORT THERMIQUE



#### PERSONNE

Personnes acclimatées ou pas, groupes ciblés, port d'ÉPI, travailleurs vulnérables, hydratation, formation sur les effets, les mesures

#### ÉQUIPEMENT

Types de fenêtres, toiles et rideaux, fontaines, bouteilles, ÉPI rafraîchissants

#### ENVIRONNEMENT

Postes de travail climatisés, salles de repos climatisées, rayons du soleil bloqués

#### TÂCHE

Allègement ou report de tâches, mécanisation, ouverture / fermeture des toiles, rideaux, fenêtres

#### TEMPS

Horaire revu, alternance travail / pause au frais, mesures répétées de température / humidité

#### PRATIQUES ORGANISATIONNELLES

Programme, comité, responsable désigné, plan de surveillance, plan de communication, de formation